

Compte rendu conseil municipal du 05 juin 2015

Commission commerce et artisanat :

- 1) **Panneaux route de Blois :** Sur demande des commerçants, un panneau d'information de présence des différents types de commerces sur Montrieux sera installé à l'intersection de la D904 (Montrieux Vernou) et de la D 923 (Neung Neuvy) ; il est actuellement en conception.
- 2) **Site Internet :** il est en refonte pour suivre la même charte de présentation que toutes les autres communes de notre Communauté de communes.

Boulangerie : Nous souhaitons la bienvenue à notre nouveau boulanger Monsieur Julien GUINARD.

Chaufferie bois : un avenant concernant les travaux de la chaufferie bois a été fait.
Travaux supplémentaires 8 080 €HT.
Prévoir une DM de 8 080 €HT

TAP septembre 2015 :

Karine Portier, adjointe au maire en charge des affaires scolaires rappelle qu'il avait été décidé de positionner les temps d'activités scolaires (TAP) après la pause méridienne, et ce deux fois par semaine de 13h30 à 14h30.

Après maintes concertations, il s'avère que lorsque les enfants reviennent en classe, ceux-ci ne sont pas réceptifs et n'arrivent pas à se concentrer sur les travaux scolaires.

Nous avons émis, la possibilité à la rentrée prochaine de modifier les horaires des TAP et de les positionner en fin de journée scolaire, mais nous avons été confrontés à une pénurie d'intervenants extérieurs sur ce créneau horaire.

Ainsi, il a été proposé, à l'unanimité : communes, enseignants et parents d'élèves d'arrêter les TAP à compter de la rentrée scolaire 2015/2016.

Après délibération le conseil municipal approuve cette proposition et arrête les horaires suivants :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h00/12h00 – 13h45/16h00 - Pause méridienne de 12h00 à 13h45
Mercredi matin : 9h00/12h00

Transport scolaire CG : Délibération avenant n°3 : délégation de la compétence au Conseil Général.

Agglopolys : L'intercommunalité dans l'agglomération blaisoise, souhaite sortir du centre de gestion des collectivités du département, ce qui déséquilibrerait sensiblement les finances de cette organisation. Le conseil municipal prend une délibération pour s'opposer à cette décision.

R.P.I. : Montrieux la Marolle : Vous informe que la Fête des écoles se déroulera à La Marolle le 21 Juin à partir de 14h

TSVP

Terrain Multisports : Vous avez été nombreux à nous faire part de votre plaisir à venir y jouer. Merci de bien vouloir le garder en l'état.

Ecoparc et la Communauté de Communes :

- Un projet de construction d'un réseau de desserte en fibre optique pour l'ensemble des entreprises au sein d'Ecoparc a été décidé
- Quelques chiffres sur le Forum des entreprises du 12 avril : 364 entreprises représentées, 262 offres d'emploi proposées (plus de la moitié ont été à ce jour suivies d'un emploi), 10.000 visiteurs annoncés par les organisateurs (12.000 annoncés par la préfecture), 6000 repas servis en 1heure30, coût de cette opération pour notre Communauté de Communes : 6 519 €... Un immense succès !
Suite aux réponses à un questionnaire lancé auprès des entreprises présentes, il a été décidé de relancer un forum des entreprises l'année prochaine sur le site d'Ecoparc
- Dans le cadre de la marque Sologne lancée officiellement samedi 23 mai, il a été décidé par les trois présidents des Communautés de communes (Cœur de Sologne, Sologne des rivières, Sologne des étangs) de créer un office intercommunautaire à l'échelle du Pays de Grande Sologne.
- Le comice agricole de la Sologne des Etangs aura lieu les 27 et 28 juin à Ecoparc avec pour thème : « Terre(s) de Sologne : agriculture & chasse ». Entrée libre.

L'heure de passage du facteur évolue !

Voir passer la voiture du facteur six jours sur sept fait partie de notre quotidien.



A partir du 22/09/2015, entre 12H00 et 14h00, voir la voiture du facteur stationner durant 45 minutes deviendra familier.

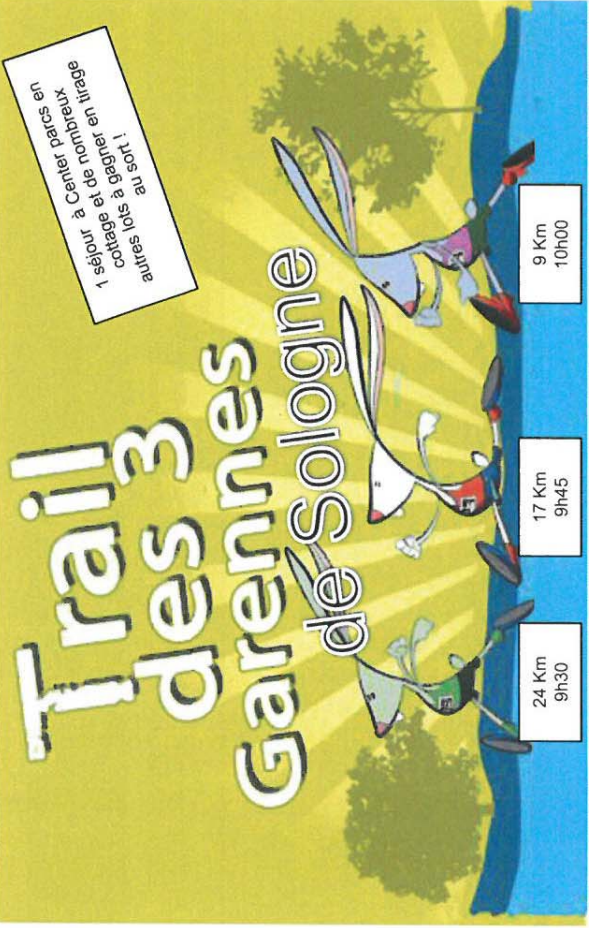
En effet, à compter de cette date, l'évolution de l'organisation du travail dans l'établissement courrier de LAMOTTE BEUVRON prévoit que le facteur ait une coupure le midi pour pouvoir déjeuner.

Son temps de travail sera donc désormais réparti sur l'ensemble de la journée, alors que nous avions plutôt l'habitude de le croiser en matinée.

Si la distribution et la vente de produits courrier restent leurs activités principales, les facteurs sont aussi acteurs de services au domicile, équipés de Factéo, leur nouvel outil numérique.



- Remise et collecte commentées ;
- Vigie des personnes et des biens ;
- Collecte d'informations ;
- Installation et mise en main d'équipements ;
- Collecte et recyclage ;
- Diagnostic et constat ;
- portage de proximité ;



DIMANCHE 04 OCTOBRE 2015

CHAUMONT SUR THARONNE Accueil à partir de 8h15

Nombre de places limité à 500 personnes
Toutes courses chronométrées confondues

Inscription sur www.Protiming.fr ou par courrier
(bulletin complété avec certificat médical et règlement)

Départ parvis de l'église

9h30 : 24 Km - 13 € (+ 2 € sur place)
9h45 : 17 Km - 11 € (+ 2 € sur place)
10h : 9 Km - 9 € (+ 2 € sur place)
10h15 : Course des jeunes - Gratuit

Récompense pour tous les concurrents

Renseignements: Laurent.lieuvre41@wanadoo.fr



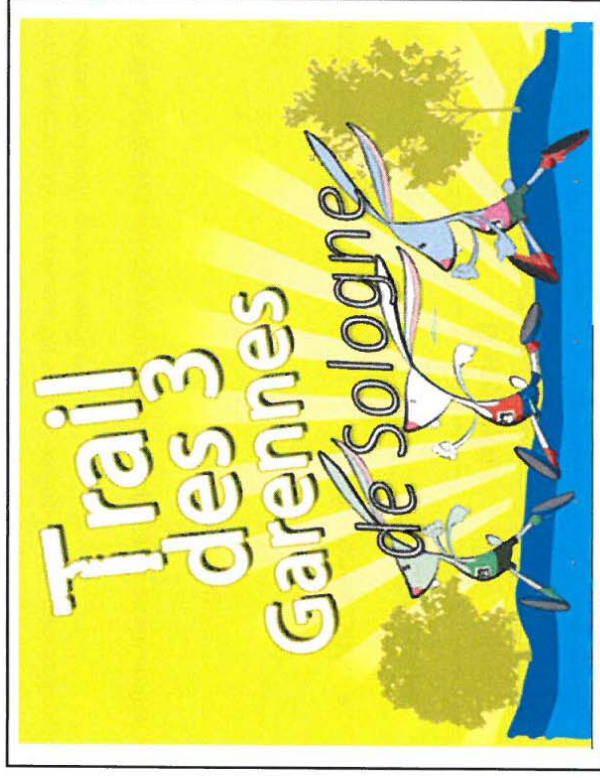
Eric Tiffet / Kiné-Ostéopathe à Lamotte Beuvron 02-54-88-58-54

Laurie / Institut de Beauté La Grange des Sens à Chaumont/Tharonne 02-54-88-24-78



Trail des 3 Garennes de Sologne

Dimanche 04 Octobre 2015



Nous avons besoin de nombreux bénévoles pour aider à la bonne organisation de la manifestation.

Une réunion est programmée le **Vendredi 12/06/15 18h00** à la salle des associations de Chaumont sur Tharonne.

- Présentation rapide de la manifestation et des postes
 - Enregistrement de leur disponibilité pour le week-end du 04/10/2015
- Pot d'amitié en fin de réunion

Merci, A bientôt

Foyer Rural _ Section Trail des 3 Garennes de Sologne

Lieu de l'organisation : Parvis de l'église de Chaumont / Tharonne

Merci de compléter les informations et le tableau de disponibilité

Le numéro de permis de conduire et la ville de délivrance est nécessaire pour les commissaires (demande de la préfecture)

➤ Tous les bénévoles seront invités après la course à un casse croûte

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone Fixe : Téléphone Portable :

N° permis de conduire : Préfecture :

Disponibilité		
Samedi	Dimanche	
Matin	Après-midi	matin
		Après-midi

Fiche à retourner à :

Laurent Lelievre : 13 rue des abreuvoirs 41600 Chaumont sur Tharonne

Tel : 06-34-82-01-80

Vous recevrez courant septembre une convocation vous précisant votre tâche et l'heure

Foyer Rural _ Section Trail des 3 garemmes de Sologne



Dossard n° :

Joindre obligatoirement une copie des licences autorisées (FFA / UFOLEP) ou un certificat médical datant de moins d'un an à la date de la course avec la mention de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition (Article L.231-3 du code du sport)

Nom : Prénom :

Année de naissance : 19 Sexe : F H

N° de licence : Club :

Adresse : Ville :

Code Postale : Email :

Nationalité : Nationalité :

24 Km - 13 € (+ 2 € sur place)

Coureurs Espoir et plus (nés en 1995 et avant)

17 Km - 11 € (+ 2 € sur place)

Coureurs Junior et plus (nés en 1997 et avant)

9 Km - 9€ (+ 2 € sur place)

Coureurs Cadet et plus (nés en 1999 et avant)

Course des jeunes - Gratuit (nés entre 2004 et 2008)

Course non compétitive sans classement

Règlement par chèque établi à l'ordre du : Foyer Rural de Chaumont sur Tharonne
A retourner à Loïc Le Moign 18 place Louis Blériot 41600 Chaumont/Tharonne avant le 27/09/15

OU

Inscription internet sur www.Protriming.fr

Acceptation du règlement

Par la présente inscription, je reconnais avoir pris connaissance du règlement de la compétition, et déclare l'accepter sans aucune restriction.

Date : Signature :

Autorisation parentale (mineurs)

Je soussigné père, mère, tuteur, tutrice (rayer les mentions inutiles) de l'athlète ci-dessus identifié, autorise ce dernier à participer à la course sous mon entière responsabilité.

Date : Signature :

Règlement

Départ et arrivée

Parvis de l'église à Chaumont sur Tharonne

Programme

Accueil des participants, inscription et retrait des dossards à partir de 8h15 et jusqu'à 15 min avant le départ de la course.
Boisson chaude offerte aux coureurs.
Soins de récupérations proposés gratuitement après course.

Récompenses

Un séjour en cottage à Canter Parc (tirage au sort pour tous les participants)

Trophée aux 3 premiers hommes et femmes au scratch et au premiers de chaque catégorie.

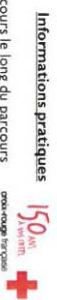
Récompenses pour tous les coureurs
Tombola, nombreux lots à gagner.

Ravitaillements

Epreuve individuelle dans l'esprit 'Trail', il est recommandé aux coureurs de se munir d'un bidon d'eau et nourriture si nécessaire.

24 Km (2 ravitaillements sur le parcours)
17 Km (1 ravitaillement sur le parcours)

Ravitaillement pour tous les concurrents à l'arrivée.



Ne pas jeter sur la voie publique SVP

Renseignements: Laurent.lelievre41@wanadoo.fr / 06-34-82-01-80



14 JUILLET



Montrieux en Sologne

dès le matin

8 heures

10 heures

Vide grenier

concours de pêche pour les enfants

(sous la responsabilité d'un adulte)



à partir de 15 heures

structure gonflable

concours de pétanque

animation d'antan

karting à pédales

Gilou et son petit accordéon



16 heures

18 heures

18 heures 30

19 heures 30

22 heures

23 heures

gouter des enfants

tirage tombola de l'UNRPA

vin d'honneur

repas "moules frites" (inscription le jour)

retraite au flambeau

feu d'artifice

